

Délibération 2022/30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 2 septembre 2022

Date de la convocation : 26/08/2022

Date d'affichage : 26/08/2022

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants par procuration : 1

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil vingt-deux et le deux septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL,

Absents excusés : /

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire présente au Conseil municipal un courrier de Madame Vérane LEBAILLY, ATSEM à 32h semaine, qui sollicite le passage à un 20h semaine pour des raisons de santé.

Il convient de créer au tableau des effectifs un poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe 20h.

Madame le Maire informe le Conseil qu'à la rentrée 2022-2023, Madame LEBAILLY prendra ses fonctions le jeudi et le vendredi en classe et le lundi après-midi à la médiathèque scolaire, et sera remplacée en classe le lundi et mardi par un agent technique.

De plus, elle informe le Conseil qu'il convient de créer au tableau des effectifs un poste d'adjoint administratif contractuel afin de palier à l'absence d'un agent au secrétariat.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la création d'un poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe 20h ainsi qu'un poste de remplacement d'adjoint administratif contractuel.

MODIFIE le tableau des effectifs comme annexé à la délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 15/09/2022
034-213401979-20220902-DE_2022_030-DE